

13. Jésus étant de nouveau sorti du côté de la mer, toute la foule venait à lui, et il les enseignait.

14. Et tandis qu'il passait, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau du péage, et il lui dit : Suis-moi. Et se levant, il le suivit.

15. Et il arriva que, comme Jésus était à table dans la maison de cet homme, beaucoup de publicains et de pécheurs étaient aussi assis à table avec lui et avec ses disciples; car il y en avait beaucoup qui le suivaient.

16. Les scribes et les pharisiens, voyant qu'il mangeait avec les publicains et les pécheurs, disaient à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec les publicains et les pécheurs?

17. Ayant entendu cela, Jésus leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

18. Or, les disciples de Jean et les pharisiens jeûnaient; et étant venus, ils

13. Et egressus est rursus ad mare, omnique turba veniebat ad eum, et docebat eos.

14. Et cum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum.

15. Et factum est, cum accumberet in domo illius, multi publicani et peccatores simul discumbebant cum Jesu et discipulis ejus; erant enim multi qui et sequebantur eum.

16. Et scribæ et pharisæi, videntes quia manducaret cum publicanis et peccatoribus, dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit magister vester?

17. Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, sed qui male habent; non enim veni vocare justos, sed peccatores.

18. Et erant discipuli Joannis et pharisæi jejunantes; et veniunt, et dicunt

presque en entier propre à saint Marc, sert de transition et d'introduction. — *Egressus...* Jésus sortit de la maison où il avait guéri le paralytique. Comp. le vers. 2. L'adverbe *rursum* (une des expressions favorites de saint Marc) nous ramène à 1, 16. — *Veniebat... et docebat...* Les imparfaits décrivent très bien le concours toujours grossissant de la foule, et la continuité de la prédication de Jésus. — *Levi Alphæi* (verset 14). C.-à-d. : Lévi fils d'Alphée. Le premier évangile cite le nom porté plus tard par l'apôtre (Matthieu). Il n'y a pas le moindre motif de mettre en soupçon l'identité des deux personnages. — *Sequere me.* C.-à-d. : Deviens mon disciple et mon compagnon habituel. Ce qui impliquait l'abandon de sa profession.

15-17. Le nouveau disciple invite Jésus à un grand repas, auquel assistent aussi des publicains et des pécheurs; scandale des pharisiens et réponse de Jésus. — *Publicani et peccatores.* Des gens mal famés de toutes sortes. Comp. Matth. xi, 19 et Luc. xv, 1, où ces deux classes maudites par les pharisiens sont encore groupées ensemble. — La parenthèse *erant enim...*, propre à saint Marc, a pour but de mettre en relief le détail qui précède (*multi... stimuli...*). Il est vrai que divers interprètes la rattachent aux derniers mots de la phrase qui précède (*et discipulis...*); mais ce sentiment nous paraît moins admissible, car c'est dans la présence des publicains et des pécheurs à ce festin et dans les relations que Jésus avait alors avec eux que consiste le nœud de l'incident. — *Scribæ et pharisæi* (verset 16). De même saint Luc, en renversant l'ordre. Saint Matthieu ne mentionne que les pharisiens. — Les mots *quia manducaret... peccatoribus*

sont une particularité de notre auteur, qui insiste volontiers sur les pensées. — *Manducat et...* La locution « manger et boire » avec quelqu'un est synonyme d'avoir des relations très intimes. — *Jesus ait...* (vers. 17). Sa réponse, qui a trois parties dans le premier évangile, n'en a que deux dans les autres. — Première partie, plus géné-



Médecin pansant un blessé.
(Peinture de Pompéi.)

rale : *Non necesse...* — Deuxième partie, plus spéciale, qui explique la petite parabole contenue dans la première : *Non enim...*

18-22. Question des disciples de saint Jean-Baptiste et des pharisiens relative au jeûne; réponse de Jésus. — *Discipuli Joannis.* Ils sont mentionnés encore plus bas, vi, 29, et Joan. i, 35; iii, 25. — Les mots *erant... jejunantes*

illi : Quare discipuli Joannis et pharisæorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant ?

19. Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii nuptiarum, quamdiu sponsus cum illis est, jejunare ? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare.

20. Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt in illis diebus.

21. Nemo assumendum panni rudis assuit vestimento veteri ; alioquin auferet supplementum novum a veteri, et major scissura fit.

22. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres ; alioquin dirumpet vinum utres, et vinum effundetur, et utres peribunt, sed vinum novum in utres novos mitti debet.

23. Et factum est iterum, cum Dominus sabbatis ambularet per sata, et discipuli ejus coeperunt progredi et vellere spicas.

24. Pharisei autem dicebant ei : Ecce, quid faciunt sabbatis quod non licet ?

25. Et ait illis : Nunquam legistis quid fecerit David quando necessitatem habuit, et esuriit ipse et qui cum eo erant ;

26. quomodo introivit in domum Dei

lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnent-ils, tandis que vos disciples ne jeûnent pas ?

19. Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Aussi longtemps qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent pas jeûner.

20. Mais les jours viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront en ces jours-là.

21. Personne ne coud une pièce de drap neuf sur un vieux vêtement ; autrement, la pièce de drap neuf emporte une partie du vieux, et la déchirure devient plus grande.

22. Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement, le vin rompra les outres, et le vin se répandra, et les outres seront perdues ; mais le vin nouveau doit être mis dans des outres neuves.

23. Il arriva encore que, le Seigneur passant le long des blés un jour de sabbat, ses disciples se mirent, chemin faisant, à arracher des épis.

24. Et les pharisiens lui disaient : Voyez, pourquoi font-ils, le jour du sabbat, ce qui n'est pas permis ?

25. Il leur dit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David lorsqu'il fut dans le besoin, et qu'il eut faim, lui et ceux qui l'accompagnaient ;

26. comment il entra dans la maison

peuvent se traduire de deux manières : Ils avaient l'habitude de jeûner ; ou bien : Ils jeûnaient ce jour-là même. La première interprétation est de beaucoup la meilleure. — *Tui autem...* Ceux qui proposent l'objection évitent encore d'attaquer directement Jésus. Comp. les vers. 16 et 24. — *Et ait...* (vers. 19) : Réponse du Sauveur. Elle ne diffère de celle qu'on lit dans saint Matthieu que par des détails sans importance. Elle a aussi trois parties : la première correspond aux versets 19-20 ; la seconde, au vers. 21 ; la troisième au vers. 22. — La phrase *Quanto... jejunare* (vers. 19^b) est propre à saint Marc. Elle insiste sur l'idée, et montre que ce serait un contresens de vouloir faire jeûner des hommes qui assistent aux joyeuses fêtes d'un mariage. — *Et tunc... in illis...* (vers. 20). Autre répétition emphatique de la pensée. — *Dirumpet vinum...* (vers. 22). De même saint Luc. La rédaction de saint Matthieu (« rumpuntur utres ») met moins bien en relief l'action dilatante du vin.

3° Les disciples arrachent des épis un jour de sabbat. II, 23-28.

Comp. Matth. XII, 1-8 (voyez le commentaire) ; Luc. VI, 1-5.

23-24. L'accusation des pharisiens. — *Sabbatis*. Le pluriel a ici, comme en d'autres endroits, le sens du singulier. — *Ambularet*. Le grec signifie plutôt « transiret ». — *Progredi* est un détail propre à saint Marc. Son équivalent grec, ὄδον ποιεῖν, crée quelque difficulté. Peut-être l'infinitif est-il employé pour le participe, ce qui donne un sens très naturel : Chemin-faisant, ils commencèrent à... D'après d'autres, le narrateur a voulu dire que les disciples s'avancèrent jusque dans le champ pour y cueillir des épis. — *Vellere...* pour manger les grains, comme l'ajoutent les autres récits. — *Quid faciunt...* (vers. 24). Comme plus haut (cf. II, 16), Jésus est attaqué d'une manière indirecte, dans la personne de ses disciples, qui accomplissaient sous ses yeux l'acte incriminé.

25-28. Réponse de Jésus. Cette réfutation se compose ici de trois arguments. Elle est presque identiquement la même que dans saint Matthieu pour le premier, emprunté à l'histoire de David, vers. 25-26, et pour le troisième, basé sur l'autorité du Fils de l'homme, vers. 28 ; le second, vers. 27, est propre à saint Marc. — *Necessitatem...* et *esuriit*. Répétition comme les aime notre

de Dieu, au temps du grand prêtre Abiathar, et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis qu'aux prêtres de manger, et en donna à ceux qui étaient avec lui?

27. Il leur disait encore : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.

28. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

sub Abiathar principe sacerdotum, et panes propositionis manducavit, quos non licebat manducare nisi sacerdotibus, et dedit eis qui cum eo erant.

27. Et dicebat eis : Sabbatum propter hominem factum est, et non homo propter sabbatum.

28. Itaque dominus est Filius hominis etiam sabbati.

CHAPITRE III

1. Jésus entra de nouveau dans la synagogue, et il s'y trouvait un homme qui avait une main desséchée.

2. Et ils l'observaient, pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, afin de l'accuser.

3. Et il dit à l'homme qui avait une main desséchée : Lève-toi, là au milieu.

4. Puis il leur dit : Est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou du mal? de sauver la vie ou de l'ôter? Mais ils se taisaient.

5. Alors, promenant sur eux ses regards avec colère, attristé de l'aveuglement de leur cœur, il dit à l'homme : Étends ta main. Il l'étendit, et sa main lui fut rendue saine.

1. Et introivit iterum in synagogam, et erat ibi homo habens manum aridam.

2. Et observabant eum si sabbatis curaret, ut accusarent illum.

3. Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium.

4. Et dicit eis : Licet sabbatis bene facere, an male? animam salvam facere, an perdere? At illi tacebant.

5. Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super cecitate cordis eorum, dicit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus illi.

évangéliste. — *Sub Abiathar principe...* (vers. 26). Détail nouveau. Il est vrai qu'il est assez difficile à expliquer; car, d'après I Reg. xxi, 2 et ss., c'est Achimélec, père et prédécesseur d'Abiathar, qui était alors grand prêtre. Parmi les nombreuses interprétations qu'a suggérées cette contradiction apparente, nous préférons celle d'après laquelle Abiathar aurait été le coadjuteur de son père; l'évangéliste le nommerait parce qu'il devint ensuite très célèbre sous le règne de David. — *Et dicebat...* (vers. 27). Transition à un second argument, qui ne nous a été conservé que par saint Marc. Il est appuyé sur un « grand principe » : à savoir, que le sabbat n'est qu'un moyen et non une fin, et qu'il a été établi pour le bien de l'homme. Les rabbins admettaient parfois ce principe, car on le trouve sous cette forme : « Le sabbat vous a été livré, mais vous n'avez pas été livrés au sabbat. » — *Itaque* (c'est, de sorte que)... Conclusion de la démonstration par un argument définitif : *Dominus est...* (vers. 28). — L'adverbe *etiam* est très accentué : même du sabbat, institution absolument inviolable d'après les pharisiens.

4° Guérison d'une main aride. III, 1-6.

Encore un conflit occasionné par le sabbat. Cf. Matth. xii, 9-14; Luc. vi, 6-11.

CHAP. III. — 1-2. L'occasion du conflit. — *Introivit iterum...* : conformément à son habitude d'aller dans les synagogues aux jours de sabbat. Cf. I, 21, 29. — *Aridam*. Dans le grec : ἐξηραμένην. A la lettre : devenue desséchée. L'infirmité ne datait donc pas de la naissance. Les autres récits emploient simplement l'adjectif ἄρδς. — *Observabant...* (vers. 2). Trait commun à saint Marc et à saint Luc. D'après saint Matthieu, les pharisiens posèrent à Jésus la question suivante, pour le provoquer directement à agir : Est-il permis de guérir un jour de sabbat? Les deux narrations se complètent mutuellement.

3-5. Le miracle. — *Et ait...* : *Surge...* Saint Matthieu a omis ce détail. Jésus place l'infirme sous les yeux de toute l'assemblée, pour rendre le prodige plus frappant. Puis il leur adresse, en la développant un peu, leur propre question (cf. Matth. xii, 10), afin de leur en mieux montrer l'absurdité : *Licet...* (vers. 4). — *Tacebant*. Trait dramatique, propre à saint Marc. On conçoit aisément l'embarras des pharisiens. — *Cir-*

6. Les pharisiens, étant sortis, tinrent aussitôt conseil contre lui avec les hérodiens, sur les moyens de le perdre.

7. Mais Jésus se retira avec ses disciples vers la mer, et une foule nombreuse le suivit, de la Galilée, et de la Judée,

8. et de Jérusalem, et de l'Idumée, et d'au delà du Jourdain; et ceux des environs de Tyr et de Sidon, ayant appris ce qu'il faisait, vinrent en grand nombre auprès de lui.

9. Et il dit à ses disciples de lui tenir prête une barque, à cause de la foule, pour qu'il n'en fût pas accablé.

10. Car, comme il en guérissait beaucoup, tous ceux qui avaient quelque mal se jetaient sur lui, pour le toucher.

11. Et les esprits impurs, quand ils le voyaient, se prosternaient devant lui et criaient, en disant :

12. Vous êtes le Fils de Dieu. Et il leur défendait, avec de sévères menaces, de le faire connaître.

6. Exeuntes autem pharisæi, statim cum herodianis consilium faciebant adversus eum, quomodo eum perderent.

7. Jesus autem cum discipulis suis secessit ad mare, et multa turba a Galilæa et Judæa secuta est eum,

8. et ab Jerosolymis, et ab Idumæa, et trans Jordanem; et qui circa Tyrum et Sidonem, multitudo magna, audientes quæ faciebat, venerunt ad eum.

9. Et dixit discipulis suis ut navicula sibi deserviret propter turbam, ne comprimerent eum.

10. Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent, quotquot habebant plagas.

11. Et spiritus immundi, cum illum videbant, procidebant ei et clamabant, dicentes :

12. Tu es Filius Dei. Et vehementer comminabatur eis ne manifestarent illum.

cumspiciens (vers. 5). Saint Luc aussi a noté ce regard de Jésus; mais notre évangéliste est seul à ajouter les détails qui suivent : *cum tra, contristatus*... Au lieu de *super cæcitate*,... le grec porte : à cause de la dureté de leur cœur.

6. Projet infâme des ennemis de Jésus. — *Cum herodianis*. Détail spécial. On nommait hérodiens les partisans d'Hérode Antipas. Il était naturel que les pharisiens, désireux de se défaire de Jésus, essayassent d'obtenir contre lui le concours d'hommes qui jouissaient d'une influence réelle à la cour du tétrarque. Nous retrouverons les hérodiens aux derniers jours du Sauveur. Cf. XIII, 13.

§ III. — Depuis l'élection des apôtres jusqu'à leur première mission. III, 7 — VI, 13.

1° Jésus se retire auprès du lac de Tibériade, et un immense concours de peuple se forme autour de lui : il guérit les malades et chasse les démons. III, 7-12.

Comp. Matth. XII, 15-21 (voyez le commentaire); Luc. VI, 17-19. C'est notre évangéliste qui l'emporte ici de beaucoup pour l'étendue et la précision des détails.

7-9. On accourt à Jésus de tous les districts de la Palestine. Saint Matth., IV, 24-25, trace un tableau analogue. — *Cum discipulis*... Ils sont mentionnés avec une certaine emphase, parce qu'ils vont commencer à jouer un rôle auprès de leur maître. Comp. le vers. 9. — *Ad mare* est une particularité de saint Marc. — *Et multa*... Contraste avec la haine des chefs spirituels du peuple. Cette foule venait du nord (a *Galilæa*), du sud (*Judæa*), de la capitale même (*Jerosolymis*, vers. 8), de l'extrême sud (*Idumæa*, province mentionnée en ce seul endroit du Nouveau

Testament), de l'est (*trans Jordanem*), et même des districts païens qui dépendaient de Tyr et de Sidon (et qui *circa*...). Voyez l'Atl. géogr., pL x. — *Et dicit*... (vers. 9). Détail nouveau. Jésus prend ses mesures pour n'être pas trop pressé par cette foule immense. — *Sibi deservi-*



Jésus dans une barque avec les quatre évangélistes, (Bas-relief d'un tombeau.)

ret. D'après le grec : fût tenue en réserve pour lui (près du rivage, afin de le recevoir au premier signal).

10-12. Jésus guérit un grand nombre de malades et de possédés. — *Ita ut irruerent*. Locution énergique. La scène est décrite avec tout le caractère dramatique qui est habituel à saint Marc. — *Plagas*. A la lettre dans le grec : des fouets, des coups de fouet. Au figuré : les maladies et les maux physiques, que l'on regardait comme des coups portés par la main de Dieu. — *Spiritus* (vers. 11). Les démons sont nommés pour représenter les malheureux qui étaient tombés en leur pouvoir. — *Procidebant* et *Homage* qu'ils rendaient malgré eux au Messie. —

13. Et ascendens in montem, vocavit ad se quos voluit ipse, et venerunt ad eum.

14. Et fecit ut essent duodecim cum illo, et ut mitteret eos prædicare.

15. Et dedit illis potestatem curandi infirmitates et ejiciendi dæmonia.

16. Et imposuit Simoni nomen Petrus;

17. et Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanerges, quod est, Filii tonitru;

18. et Andream, et Philippum, et Bartholomæum, et Matthæum, et Thomam, et Jacobum Alphæi, et Thaddæum, et Simonem Cananæum,

19. et Judam Iscariotem, qui et tradidit illum.

20. Et veniunt ad domum, et convenit iterum turba, ita ut non possent neque panem manducare.

21. Et cum audissent sui, exierunt

13. Il monta ensuite sur une montagne, et il appela à lui ceux que lui-même voulut; et ils vinrent auprès de lui.

14. Il en établit douze, pour les avoir avec lui et pour les envoyer prêcher.

15. Et il leur donna le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons.

16. C'étaient : Simon, auquel il donna le nom de Pierre;

17. Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques, qu'il nomma Boanergès, c'est-à-dire, Fils du tonnerre;

18. André, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Thomas, Jacques fils d'Alphée, Thaddée, Simon le Cananéen,

19. et Judas Iscariote, qui le trahit.

20. Ils vinrent dans la maison, et la foule s'y rassembla de nouveau, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même manger du pain.

21. Ses proches, ayant appris cela,

Communiabatur... (vers. 13). Comme plus haut, I, 25, etc., Jésus veut éviter l'enthousiasme trop humain des foules.

2° L'élection des douze apôtres. III, 13-19.

Comp. Luc. vi, 12-16. Saint Matthieu aussi, x, 1-4, donne la liste du collège apostolique; mais c'est à propos de l'envoi des Douze à leur première mission, et non au moment de leur élection proprement dite.

13-15. Jésus procède au choix de ses apôtres et les munit de pleins pouvoirs. Le récit n'est pas moins majestueux que les faits. — *Ascendens in montem* : par opposition au bord du lac (cf. vers. 7). D'après saint Luc, vi, 12 et ss., cela se passait immédiatement avant le discours sur la montagne, que notre évangéliste a tout à fait omis. Comp. Matth. v, 1. Il s'agit de la montagne dite des Béatitudes. — *Quos voluit* (le pronom *ipse* est fortement accentué). Détail spécial. « Le Roi choisit ses ministres; le choix est son acte et non le leur. » Cf. Joan. vi, 70; xv, 16; Act. I, 2. — *Venerunt...* Ces heureux élus l'accompagnèrent sur la montagne. — *Et fecit...* (vers. 14). Les Douze devaient donc le suivre en tous lieux, pour recevoir constamment ses leçons et profiter de ses exemples. — *Et ut mitteret...* But final et principal de leur élection. — *Dedit illis*. Il semble, d'après Matth. x, 1 et Luc. ix, 1-2, que cette collation des pouvoirs n'eut lieu que plus tard, au moment où Jésus envoya ses apôtres prêcher pour la première fois. Voyez aussi Marc. vi, 7.

16-19. La liste des Douze. Voyez Matth. x, 2-4 et le commentaire. Saint Marc n'associe pas les apôtres deux à deux, comme saint Matthieu et saint Luc; il les énumère simplement à la suite les uns des autres, en unissant leurs

noms par la conjonction *et*. — *Et Jacobum...* (vers. 17). La construction est irrégulière. L'écriture sacrée continue son énumération comme si elle avait débuté par les mots : « Vocavit Simonem, » et comme si la phrase « et imposuit... Petrus » était une parenthèse. — *Nomina Boanerges*. Détail propre à notre évangéliste. « Boanerges » est la forme galiléenne des mots hébreux *b'nè rēgēs*, fils du tonnerre. D'après l'interprétation traditionnelle, ce surnom fut donné aux deux frères à cause de leur zèle ardent et de leur éloquence. Cf. Luc. ix, 38; saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 3, 4, etc. — *Matthæum* (vers. 18). Il paraît tout d'abord surprenant que saint Marc et saint Luc, qui n'ont pas encore mentionné cet apôtre sous ce nom, n'ajoutent point qu'il était identique à Lévi; mais ils supposent le fait connu de leurs lecteurs.

3° Jésus réfute une horrible accusation lancée contre lui par les scribes. III, 20-30.

Comp. Matth. xii, 22-37; Luc. xi, 14-23. Notre évangéliste abrège, ainsi qu'il lui arrive d'ordinaire pour les discours de Notre-Seigneur.

20-21. Introduction : grande affluence auprès de Jésus; ses parents viennent pour l'emmener et l'interner. Saint Marc est seul à raconter ce fait. — *Ad domum*. Le grec a εἰς οἶκον, sans article : dans une maison. — *Convenit... turba* : comme c'était alors la coutume autour du Sauveur. L'adverbe *iterum* fait allusion à II, 1, 2, 7. — *Ita ut...* Détail destiné à montrer combien était grand le concours de la foule. — *Panem manducare*. Hébraïsme : prendre de la nourriture, prendre leurs repas. — *Sui*. Dans le grec : οἱ παρ' αὐτοῦ, « qui ab eo (erant), » ou « qui ad eum (pertinebant). » Locution un peu générale, qui peut désigner aussi bien les amis et les partisans,

vinrent pour se saisir de lui; car ils disaient: Il a perdu l'esprit.

22. Et les scribes qui étaient descendus de Jérusalem disaient: Il est possédé de Bêelzébul, et c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.

23. Jésus, les ayant appelés auprès de lui, leur disait en paraboles: Comment Satan peut-il chasser Satan?

24. Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut subsister.

25. Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison ne peut subsister.

26. Si donc Satan se soulève contre lui-même, il est divisé, et il ne pourra subsister, mais sa puissance prendra fin.

27. Personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens si, auparavant, il ne lie cet homme fort; alors il pillera sa maison.

28. En vérité, je vous le dis, tous les

tenere eum; dicebant enim: Quoniam in furorem versus est.

22. Et scribæ qui ab Jerosolymis descenderant dicebant: Quoniam Beelzebub habet, et quia in principe dæmoniorum ejecit dæmonia.

23. Et convocatis eis, in parabolis dicebat illis: Quomodo potest Satan Satanam ejicere?

24. Et si regnum in se dividatur, non potest regnum illud stare.

25. Et si domus super semetipsam dispartiat, non potest domus illa stare.

26. Et si Satan consurrexerit in semetipsum, dispertitus est, et non poterit stare, sed finem habet.

27. Nemo potest vasa fortis ingressus in domum diripere, nisi prius fortem alliget, et tunc domum ejus diripiet.

28. Amen dico vobis, quoniam omnia

que les proches. Les exégètes se partagent entre ces deux interprétations, et il est difficile de trancher la question avec certitude. Comme le dit Maldonat, la pléte crée ici quelque embarras au commentateur, qui ne se résigne qu'avec peine à attribuer aux parents de Jésus une conduite si étrange. Néanmoins, tout porte à croire, et c'est l'opinion la plus commune, qu'il s'agit d'eux véritablement. Comp. les vers. 1, 3 et ss. — *Tenere...* (κρατῆσαι): s'emparer de lui, l'emmener de vive force. — *Dicentes*. Ils vont traduire eux-mêmes l'impression qui les avait portés à prendre cette résolution. — *In furorem versus...* Simplement, dans le grec: ἐξέστη, il est hors de lui. C.-à-d.: Il est, par suite du surcroît de travail que lui causent les foules dont il est entouré, dans un état de surexcitation voisin de l'insanité, ou du moins dangereux pour sa santé. Il est possible que les parents de Jésus aient été réellement inquiets à son sujet; mais, si leurs intentions étaient bonnes, leur manière de faire était loin d'être louable. Comp. Joan. VII, 5, où nous apprenons qu'un certain nombre des proches de Notre-Seigneur ne croyaient pas en sa mission.

22. Horrible calomnie des pharisiens. Cf. Matth. XII, 22-24; Luc. XI, 14-15. L'occasion de cette calomnie, que saint Marc a omis de signaler, fut la guérison par Jésus d'un possédé aveugle et muet. — *Ab Jerosolymis*. Trait d'une grande précision, propre à notre narrateur. Ces scribes étaient évidemment une députation venue de la capitale afin d'épier Jésus, et de mettre tout à profit pour diminuer son autorité devant le peuple. — *Beelzebub habet*. Autre particularité de saint Marc. Elle revient à dire: Il est possédé de Bêelzébul. Cf. Joan. VII, 30. Sur ce nom donné au démon par les Juifs (dans le grec, βελζεβούλ), voyez Matth. X, 25 et le

commentaire. — *Et quia in...* Seconde partie de l'accusation; elle est identique dans les trois récits.

23-30. Jésus réfute cette infâme calomnie. Son argumentation est au fond la même que dans saint Matthieu (voyez les notes); mais elle est notablement abrégée. — *Convocatis...* Introduction qui est propre à notre auteur sous cette forme. — *In parabolis*. C.-à-d., dans un langage figuré. Les images abondent, en effet, dans ce petit discours. — *Quomodo...* Premier argument, vers. 23-26: absurdité de l'accusation. Il est présenté avec un peu plus d'ampleur que dans le premier évangile, avec les répétitions aimées de saint Marc. Les scribes avaient oublié un fait très important, à savoir, que l'action de Jésus était manifestement hostile à Satan, et ne pouvait pas s'expliquer par une connivence. Notre-Seigneur met énergiquement en relief cette impossibilité absolue. — *Si regnum...* « La théorie en question est futile, parce qu'elle implique une sorte de suicide, que l'on ne saurait imputer gratuitement à aucun agent raisonnable, qu'il se nomme royaume (vers. 24), famille (vers. 25), ou Satan (verset 26). » — *Nemo potest...* Second argument, vers. 27: le véritable état des choses. Jésus ne travaille pas de concert avec Satan, mais contre lui, et il lui reprend de force les hommes qui étaient tombés en son pouvoir; il n'est donc pas ligué avec lui, mais il est en lutte ouverte contre lui, et remporte sur lui la victoire. — *Amen dico...* Le ton du langage change tout à coup. Après avoir raisonné contre ses adversaires, Jésus leur donne un grave avertissement, vers. 28-30. Il leur indique les terribles conséquences du péché contre le Saint-Esprit, qu'ils venaient précisément de commettre. Comp. Matth. XII, 31-32 et le commentaire. Sur l'expression

dimittentur filiis hominum peccata et blasphemiae quibus blasphemaverint;

29. qui autem blasphemaverit in Spiritum sanctum non habebit remissionem in aeternum, sed reus erit aeterni delicti.

30. Quoniam dicebant : Spiritum im-mundum habet.

31. Et veniunt mater ejus et fratres; et foris stantes, miserunt ad eum vocantes eum.

32. Et sedebat circa eum turba, et dicunt ei : Ecce mater tua et fratres tui foris quaerunt te.

33. Et respondens eis, ait : Quae est mater mea et fratres mei?

34. Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei.

35. Qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater meus, et soror mea, et mater est.

péchés seront remis aux enfants des hommes, ainsi que les blasphèmes qu'ils auront proférés;

29. mais celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint n'obtiendra jamais de pardon, et il sera coupable d'un péché éternel.

30. Car ils disaient : Il est possédé d'un esprit impur.

31. Cependant sa mère et ses frères survinrent, et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler.

32. Or, la foule était assise autour de lui; et on lui dit : Voici que votre mère et vos frères sont dehors, et vous demandent.

33. Et il leur répondit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères?

34. Et promenant ses regards sur ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères.

35. Car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

CHAPITRE IV

1. Et iterum coepit docere ad mare; et congregata est ad eum turba multa, ita ut navim ascendens sederet in mari,

1. Il se mit de nouveau à enseigner auprès de la mer; et une foule nombreuse se rassembla autour de lui, de sorte qu'il

« amen dico », qui revient si souvent sur les lèvres de Jésus dans les quatre évangiles, et que saint Marc emploie ici pour la première fois, voyez Matth. v, 18 et les notes. — *Omnia... peccata et...* Saint Matthieu emploie le singulier : « omne peccatum et blasphemia. » — *Qui autem...* (vers. 29). Après le principe, l'exception, qui est plus développée dans le premier évangile. — *Sed reus...* Répétition propre à saint Marc. Le « péché éternel » est celui qui ne sera jamais pardonné. — *Quoniam dicebant...* (verset 30). Détail spécial, qui insiste sur la grandeur du crime : en accusant Jésus de guérir les possédés avec le concours du démon, ses ennemis commettaient donc le blasphème contre l'Esprit-Saint, car ils savaient positivement que leurs accusations étaient fausses.

4° La mère et les frères du Christ. III, 31-35.

Comp. Matth. xii, 46-50; Luc. viii, 19-21. La narration de saint Marc se rapproche beaucoup de celle de saint Matthieu.

31-32. On avertit Jésus que sa mère et ses frères désirent lui parler. — *Veniunt...* Ce détail semble être en relation étroite avec le vers. 21, et reprendre la suite du récit, interrompu par la controverse de Jésus avec les scribes. Comp.

les vers. 22 et ss. Comme nous l'avons dit, selon divers interprètes, les personnes représentées par le mot « sui » seraient distinctes de la mère et des frères de Jésus. Quoi qu'il en soit, il est bien évident que Marie ne partageait en aucune manière leurs sentiments. Sur les frères du Sauveur, voyez Matth. xiii, 55 et les notes. — *Foris stantes* : ne pouvant pénétrer dans la maison, à cause de la foule. Comp. le vers. 20. — *Sedebat... turba* (vers. 32). Trait pittoresque, propre à saint Marc.

33-35. Réponse de Jésus. Elle est presque littéralement la même que dans le premier évangile. — *Et circumspiciens...* (vers. 34). Saint Marc est seul à mentionner ce regard plein de bonté. Saint Matthieu signale un autre geste : Étendant la main sur ses disciples.

5° Les paraboles du royaume des cieux. IV, 1-34.

Comme saint Matthieu et saint Luc, saint Marc nous montre dans son récit que « l'enseignement sous forme de paraboles devint, à un moment donné, un trait spécial du ministère didactique de Jésus ». Non que cette forme fût absolument nouvelle alors sur les lèvres de Notre-Seigneur, car il avait composé déjà plusieurs petites paraboles (cf. ii, 21-22; Matth. v,

monta dans une barque et s'assit, sur la mer; et toute la foule était à terre, au bord de la mer.

2. Et il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles, et il leur disait dans son enseignement :

3. Écoutez ! Voici que le semeur sortit pour semer.

4. Et tandis qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin; et les oiseaux du ciel vinrent et la mangèrent.

5. Une autre partie tomba dans des endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre n'avait pas de profondeur;

6. et lorsque le soleil se fut levé, elle fut brûlée, et comme elle n'avait pas de racines, elle sécha.

7. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines montèrent et l'étouffèrent, et elle ne donna pas de fruit.

8. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et elle donna du fruit qui montait et croissait, de sorte qu'un grain rapporta trente, un autre soixante, et un autre cent.

9. Et il disait : Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

10. Lorsqu'il se trouva seul, les douze

et omnis turba circa mare super terram erat.

2. Et docebat eos in parabolis multa, et dicebat illis in doctrina sua :

3. Audite. Ecce exiit seminans ad seminandum.

4. Et dum seminat, aliud cecidit circa viam, et venerunt volucres cæli et comederunt illud.

5. Aliud vero cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam, et statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terræ;

6. et quando exortus est sol, exæstuvavit, et ea quod non habebat radicem, exaruit.

7. Et aliud cecidit in spinas, et ascenderunt spinæ et suffocaverunt illud, et fructum non dedit.

8. Et aliud cecidit in terram bonam, et dabat fructum ascendentem et crescentem, et afferebat unum triginta, unum sexaginta, et unum centum.

9. Et dicebat : Qui habet aures audiendi, audiat.

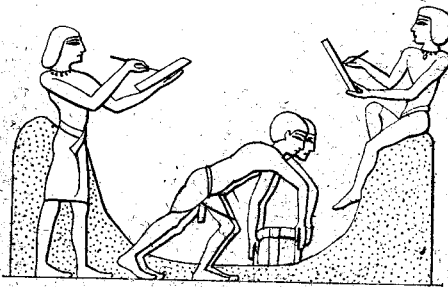
10. Et cum esset singularis, interro-

11-12; XI, 16-17; XII, 43-45, etc.); mais il l'employa d'une manière plus fréquente à partir de cette date. Des sept paraboles citées ici par saint Matthieu, notre évangéliste n'en a conservé que deux, celle du semeur et du grain de sénévé; mais il en ajoute une troisième, qui lui appartient en propre. Cf. vers. 26-29.

CHAP. IV. — 1-2. Introduction. Comp. Matth. XIII, 1-3^a; Luc. VIII, 4. — *Iterum cæpit...* Détail propre à saint Marc. Il nous ramène à I, 14; II, 13; III, 7, et signale pour ainsi dire un nouvel essor dans le ministère du Sauveur. — *Et congregata...* Tableau presque identique à celui de Matth. XIII, 2. — *In doctrina sua* (vers. 2). C.-à-d., « inter docendum », dans son enseignement de ce jour-là.

3-9. La parabole du semeur. Cf. Matth. XIII, 3^b-9 (voyez le commentaire); Luc. VIII, 5-8. La rédaction de saint Marc ressemble beaucoup à celle de saint Matthieu, à part quelques légères variantes pittoresques, qui sont bien dans le genre de notre auteur. — *Audite*. Ce bref et vivant appel à l'attention est un détail spécial. Il en est de même des mots *fructum non dedit* (vers. 7), et *ascendentem et crescen-*

tem (vers. 8^a). — *Triginta, sexaginta...* L'ordre est renversé dans saint Matthieu : 100, 60, 30. — La petite formule et *dicebat...* (vers. 9), qui introduit la conclusion de la parabole, manque dans le premier évangile.



On mesure le blé sur l'aire. (Peinture égyptienne.)

10-12. Motif pour lequel Jésus enseignait sous la forme de paraboles. Comp. Matth. XIII, 10-17 (voyez le commentaire); Luc. VIII, 9-10. — Le détail *cum esset singularis*, propre à saint Marc, rend très vraisemblable l'opinion d'après laquelle

gaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam.

11. Et dicebat eis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei ; illis autem qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt,

12. ut videntes videant et non videant, et audientes audiant et non intelligant, ne quando convertantur, et dimittantur eis peccata.

13. Et ait illis : Nescitis parabolam hanc ? et quomodo omnes parabolas cognoscetis ?

14. Qui seminat, verbum seminat.

15. Hi autem sunt qui circa viam, ubi seminatur verbum, et cum audierint, confestim venit Satan, et aufert verbum quod seminatum est in cordibus eorum.

16. Et hi sunt similiter qui super petrosa seminantur, qui cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud ;

17. et non habent radicem in se, sed temporales sunt ; deinde orta tribulatione et persecutione propter verbum, confestim scandalizantur.

18. Et alii sunt qui in spinis seminantur : hi sunt qui verbum audiunt,

qui étaient avec lui l'interrogèrent sur cette parabole.

11. Et il leur disait : A vous il a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour ceux qui sont dehors, tout se passe en paraboles,

12. afin que, regardant, ils voient et ne voient pas, et qu'écoulant, ils écoutent et ne comprennent pas, de peur qu'ils ne se convertissent, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.

13. Il leur dit : Vous ne comprenez pas cette parabole ? Comment donc comprendre-vous toutes les paraboles ?

14. Celui qui sème, sème la parole.

15. Il en est qui sont le long du chemin où la parole est semée, et lorsqu'ils l'ont entendue, Satan vient aussitôt, et enlève la parole qui avait été semée dans leurs cœurs.

16. Il en est d'autres, pareillement, qui reçoivent la semence en des endroits pierreux ; quand ils entendent la parole, ils la reçoivent aussitôt avec joie ;

17. mais, n'ayant pas de racine en eux-mêmes, ils ne durent qu'un temps ; et lorsqu'il survient une tribulation et une persécution à cause de la parole, ils sont aussitôt scandalisés.

18. Il en est d'autres qui reçoivent la semence parmi les épines : ce sont ceux qui écoutent la parole,

les Douze n'adressèrent leur question à Jésus que le soir, après que la foule se fut retirée. — *Duodecim*. Ce mot détermine l'expression un peu large des deux autres récits : « discipuli. » — *Interrogaverunt... parabolam*. C'est-à-dire qu'ils demandèrent quel était le sens précis de la parabole du semeur. De même dans saint Luc. D'après saint Matthieu, ce que les disciples voulaient savoir, c'était pourquoi leur Maître modifiait ainsi la méthode de son enseignement. Les deux questions durent être posées successivement, comme le montre la double réponse de Jésus. Comp. les vers. 11 et ss., 13 et ss. La première, vers. 11-12, est citée d'une manière beaucoup plus complète par saint Matthieu. — *Mysterium regni...* Matth. : les mystères du royaume des cieux. Le plan divin relatif au salut du monde était évidemment ignoré des hommes, à moins d'une révélation spéciale ; de là cette expression. — *Illis... qui foris...* Locution propre à saint Marc en cet endroit. Elle désigne la masse du peuple, par opposition au cercle intime que formaient les disciples de Jésus. Cf. I Cor. v, 12-13 ; II Cor. iv, 18, etc. — *In parabolis omnia...* Plus énergiquement, d'après saint Matthieu : « Illis autem non est datum. » — *Ut videntes...* (vers. 12). Allusion au texte d'Isaïe, vi, 9-10,

intégralement cité par saint Matthieu. Cette rédaction, comme celle de saint Luc, marque un dessein formellement arrêté dans la pensée de Dieu, celui de laisser les indigènes dans les ténèbres, tandis que la rédaction de saint Matthieu (« quia videntes... ») exprime seulement un résultat. Les deux choses étaient vraies en même temps.

13-20. Explication de la parabole du semeur. Cf. Matth. xiii, 18-23 ; Luc. viii, 11-15. Ici encore, il existe une grande ressemblance entre les deux premiers évangiles, quoique les détails spéciaux soient un peu plus nombreux dans saint Marc. Le verset 13 lui appartient tout entier en propre : Jésus y reproche à ses apôtres de n'avoir pas aussitôt compris d'eux-mêmes la parabole. — *Quomodo omnes... ?* C.-à-d. : Si vous ne pouvez interpréter par vous-mêmes la première parabole du royaume des cieux, comment saisissez-vous les suivantes, dont elle contient la clef ? — *Verbum* (vers. 14) : la prédication évangélique. C'est donc Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est le grand semeur. — *Hi... qui circa...* (vers. 15). La construction est elliptique, pour : Ceux que représente la semence tombée sur le chemin. De même dans les vers. 16, 18 et 20. — *Satanas*. « Malus », d'après saint Matthieu,

19. mais les sollicitudes du siècle, l'illusion des richesses et les autres convoitises, entrant *en eux*, étouffent la parole, et elle devient infructueuse.

20. Enfin, ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre sont ceux qui écoutent la parole, la reçoivent et portent du fruit, l'un trente *pour un*, l'autre soixante, et l'autre cent.

21. Il leur disait aussi : Est-ce qu'on apporte la lampe pour la mettre sous le boisseau, ou sous le lit ? N'est-ce pas pour la mettre sur le candélabre ?

22. Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, et rien ne se fait en secret qui ne doit paraître en public.

23. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

24. Il leur disait encore : Prenez garde à ce que vous entendrez. On vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis *envers les autres*, et l'on y ajoutera pour vous.

25. Car on donnera à celui qui a déjà, et à celui qui n'a pas on enlèvera même ce qu'il a.

26. Il disait aussi : Il en est du royaume de Dieu comme lorsqu'un homme jette de la semence en terre ;

27. qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit et le jour, la semence germe et croît sans qu'il s'en aperçoive.

19. et ærumnæ sæculi, et deceptio divitiarum, et circa reliqua concupiscentiæ introeunt suffocant verbum, et sine fructu efficitur.

20. Et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt, qui audiunt verbum et suscipiunt, et fructificant unum triginta, unum sexaginta et unum centum.

21. Et dicebat illis : Numquid venit lucerna ut sub modio ponatur, aut sub lecto ? nonne ut super candelabrum ponatur ?

22. Non est enim aliquid absconditum quod non manifestetur ; nec factum est occultum, sed ut in palam veniat.

23. Si quis habet aures audiendi, audiat.

24. Et dicebat illis : Videte quid audiat. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis et adjicietur vobis.

25. Qui enim habet, dabitur illi ; et qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.

26. Et dicebat : Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo jaciatur seminem in terram,

27. et dormiat, et exurgat nocte et die, et semen germinet, et increscat dum nescit ille.

« diabolus ». — Au vers. 19, les mots *circa... introeunt* sont une particularité de saint Marc. La locution latine est un peu obscure ; le grec dit plus clairement : les convoitises au sujet des autres choses (par exemple, les convoitises charnelles, etc.).

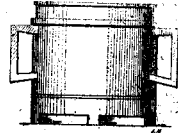
21-25. Nécessité d'écouter attentivement la parole divine. Comp. Luc. VIII, 16-18. Saint Matthieu ne cite point ici ces paroles, mais il en donne la substance en plusieurs autres endroits (cf. Matth. V, 15 ; VII, 2 ; X, 26). Jésus a pu les répéter plusieurs fois. — *Et dicebat...* Formule d'introduction propre à notre auteur dans ce passage. De même au vers. 24. — *Numquid... lucerna...* ? Voyez les notes de Matth. V, 15. Les disciples, qui recevaient de Jésus la lumière spirituelle, devaient à leur tour la communiquer aux autres hommes. — *Non est enim...* (vers. 22). Explication et développement de la pensée. Rien n'est caché d'une manière absolue ; c'est pourquoi Notre-Seigneur recommande à ses apôtres de manifester leur lumière en temps opportun, lorsqu'elle pourra procurer la gloire de Dieu et le bien du prochain. — *Si quis...* (vers. 23). Avis identique à celui du vers. 9 : Efforcez-vous de bien comprendre ce que je dis, afin de le mettre en pratique. — *Videte quid...* (vers. 24). C.-à-d. : Tâchez d'écouter à propos et de bien peser la

signification de ce que vous entendrez. — *In qua mensura...* Proverbe cité par Jésus dans le discours sur la montagne, au sujet des jugements humains. Cf. Matth. VII, 2. Ici, il signifie : Vous gagnerez beaucoup à écouter, car la science est la récompense de l'attention.

— *Qui enim habet...*

(vers. 25). Autre locution proverbiale, qui peut se prêter à de nombreuses applications. Cf. Matth. XIII, 12 ; XXV, 29 ; Luc. XIX, 26. Sa signification est claire en cet endroit : Plus un homme écoute et réfléchit sur ce qu'il a entendu, plus son intelligence s'enrichit ; moins il écoute, plus il devient pauvre intellectuellement et spirituellement.

26-29. Parabole de la semence qui croît d'une manière insensible, mais sûre. Saint Marc nous l'a seul conservée. Elle complète celle du semeur et montre que, même dans le cas le plus favorable, le grain jeté en terre ne porte pas immédiatement des fruits ; il faut toujours qu'un certain temps s'écoule avant la récolte. — *Et dicebat*. Transition chère à notre évangéliste. Comp. les



Modius
ou boisseau romain.

28. Ultro enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica.

29. Et cum produxerit fructus, statim mittit falcem, quoniam adest messis.

30. Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei ? aut cui parabolæ comparabimus illud ?

31. Sicut granum sinapis, quod cum seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus quæ sunt in terra ;

32. et cum seminatum fuerit, ascendit et fit majus omnibus olivibus, et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves cæli habitare.

33. Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum, prout poterant audire ;

34. sine parabola autem non loquebatur eis, seorsum autem discipulis suis disserabat omnia.

35. Et ait illis in illa die, cum sero esset factum : Transeamus contra.

36. Et dimittentes turbam, assumunt eum ita ut erat in navi ; et aliæ naves erant cum illo.

37. Et facta est procella magna venti,

28. Car la terre produit d'elle-même, d'abord l'herbe, ensuite l'épi, puis le blé tout formé dans l'épi.

29. Et lorsque le fruit est mûr, aussitôt on y met la faucille, parce que c'est le temps de la moisson.

30. Il disait encore : A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu ? ou par quelle parabole le représenterons-nous ?

31. Il est comme un grain de sénévé qui, lorsqu'on le sème dans la terre, est la plus petite de toutes les semences qui sont sur la terre ;

32. mais, lorsqu'il a été semé, il monte, et devient plus grand que tous les légumes, et pousse de grandes branches, de sorte que les oiseaux du ciel peuvent habiter sous son ombre.

33. Il leur exposait la parole par de nombreuses paraboles de ce genre, selon qu'ils étaient capables de l'entendre,

34. et il ne leur parlait point sans paraboles ; mais, en particulier, il expliquait tout à ses disciples.

35. Il leur dit en ce même jour, lorsque le soir fut venu : Passons sur l'autre bord.

36. Et ayant renvoyé la foule, ils l'emmenèrent avec eux dans la barque tel qu'il était, et d'autres barques le suivaient.

37. Et il s'éleva un grand tourbillon

vers. 11, 21, 24, 30, etc. — *Dormiat et exurgat...* (vers. 27). Manière pittoresque de dire qu'après les semelles l'agriculteur vaque à ses occupations ordinaires, sans s'occuper directement des champs ensemencés (*dum nescit...*), et laisse faire la nature et la Providence. — *Ultro enim...* (vers. 28). Petite description intéressante de la germination et de la croissance du blé (*Atl. d'hist. nat.*, pl. v, fig. 1, 2). — *Cum produxerit...* (vers. 29). *Fructus* est au nominatif singulier, d'après le grec : Lorsque le fruit (le) permet ; c.-à-d., lorsqu'il est mûr.

30-32. Parabole du grain de sénévé. Comp. Matth. xiii, 31-32 (voyez les notes) ; Luc. xiii, 18-19. — *Cui...* aut *cui...* ? Le tout interrogatif, si vivant, et la répétition de la question sont des traits communs à saint Marc et à saint Luc. Matth. : Le royaume des cieux est semblable... — Les additions emphatiques *quæ...* *in terra* (vers. 31), *ascendit*, *facit ramos...* et *sub umbra ejus* sont des particularités du second évangile. Le sénévé ne cesse pourtant pas d'être une plante herbacée, même lorsqu'il a atteint ces proportions considérables.

33-34. Autres paraboles de Jésus. Comp. Matth. xiii, 34-36. Le récit de saint Marc contient plusieurs détails caractéristiques. — *Talibus*. C.-à-d., du même genre que les trois

paraboles qui précèdent. — *Prout poterant...* Trait spécial, d'une grande délicatesse. Quoique ses paraboles eussent un caractère pénal (voyez les vers. 11 et 12), Jésus ne les proposait pas au peuple sous une forme inintelligible. — *Seorsum autem...* (vers. 34) : parce qu'il était donné aux disciples « de connaître le mystère du royaume de Dieu ».

35. La tempête miraculeusement apaisée. IV, 35-40.

Cf. Matth. viii, 23-27 (voyez les notes) ; Luc. viii, 22-25. Comme en d'autres passages nombreux, la narration de saint Marc est la plus vivante et la plus détaillée.

35-38. L'ouragan sur le lac. — *Et ait...* Le vers. 35 sert d'introduction. Saint Marc est seul à noter la date *in illa die* : le jour où Jésus avait exposé les paraboles du royaume des cieux. Comp. les vers. 1 et 38. Le trait *cum sero esset...* lui appartient aussi en propre. — *Dimittentes turbam* (vers. 36). Saint Matthieu, viii, 18, dit précisément que Notre-Seigneur voulait se dérober aux foules trop enthousiastes qui se pressaient autour de lui. — *Ita ut erat*. C.-à-d., sans qu'il eût fait de préparatifs. Détail spécial ; comme aussi le suivant : *et aliæ naves...* Ce dernier trait montre combien il était difficile à Jésus d'échapper à la multitude. — *Procella* (vers. 37). Dans le

de vent, et les flots entraient dans la barque, de sorte qu'elle se remplissait.

38. Et lui, il dormait à la poupe, sur un coussin. Ils le réveillent, et lui disent: Maître, vous est-il indifférent que nous périssions?

39. Alors, s'étant levé, il menaçait le vent, et dit à la mer: Tais-toi, calme-toi. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme.

40. Puis il leur dit: Pourquoi êtes-vous effrayés? N'avez-vous pas encore la foi? Et ils furent saisis d'une grande crainte; et ils se disaient l'un à l'autre: Quel est donc celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

et fluctus mittebat in navim, ita ut impleretur navis.

38. Et erat ipse in puppi super cervical dormiens; et excitant eum, et dicunt illi: Magister, non ad te pertinet quia perimus?

39. Et exurgens comminatus est vento, et dixit mari: Tace, obmutesce. Et cessavit ventus, et facta est tranquillitas magna.

40. Et ait illis: Quid timidi estis? necdum habetis fidem? Et timuerunt timore magno, et dicebant ad alterutrum: Quis, putas, est iste, quia et ventus et mare obediunt ei?

CHAPITRE V

1. Ils arrivèrent de l'autre côté de la mer, au pays des Geraséniens.

2. Et comme il sortait de la barque, tout à coup vint à lui, sortant des sépulchres, un homme possédé d'un esprit impur,

1. Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerasenorum.

2. Et exeunti ei de navi, statim occurrit de monumentis homo in spiritu immundo,

grec: λαλαψ, un violent ouragan. — *Fluctus mittebat*... D'après le texte primitif: Les flots se jetaient dans la barque. Autre particularité de saint Marc. Il en est de même du détail si vivant *ipse... super cervical...* (vers. 38), qui contraste avec le déchaînement des vents et de la mer. Aucun autre endroit des évangiles ne parle du sommeil de Jésus. — *Excitant, dicunt*. Le temps présent, cher à saint Marc. — *Non ad te...* La demande de secours a une forme spécialement anxieuse dans notre récit.

39-40. Le miracle. — *Comminatus... vento, et mari*. Il y eut donc deux ordres distincts, donnés coup sur coup. — *Tace, obmutesce*. Notre évangéliste cite seul textuellement ce second ordre, « laconique, majestueux », énergique. — *Quid timidi...* (vers. 40). D'après saint Matthieu, ce reproche aurait précédé le miracle. Saint Luc cite les faits d'après le même enchaînement que saint Marc, et cela semble plus naturel. — *Necdum habetis...*: malgré de si nombreuses manifestations de la puissance du Maître. — *Timuerunt*... Impression produite sur les disciples. Saint Matthieu: « mirati sunt ». Les deux sentiments se succédèrent. — *Quis putas...?* Dans le grec: Quel (est) donc celui-ci?

7° Guérison du démoniaque de Gêrasa. V, 1-20.

Comp. Matth. viii, 28-34; Luc. viii, 26-39. La narration de saint Marc est singulièrement belle, complète, dramatique.

CHAP. V. — 1-10. Le possédé. — *Venerunt...*

Transition. Comp. iv, 25, où le début du voyage a été indiqué. — *Gerasenorum*. Sur les différentes leçons du texte grec et sur la localité représentée par ce nom, voyez les notes de



Guérison d'un démoniaque.
(D'après un ancien ivoire.)

Matth. viii, 28. — *Homo in spiritu...* (vers 2). Saint Matthieu mentionne deux possédés; sur cette divergence, voyez notre commentaire de son

3. qui domicilium habebat in monumentis. Et neque catenis jam quisquam poterat eum ligare,

4. quoniam sæpe compedibus et catenis vinctus dirupisset catenas, et compedes comminisset, et nemo poterat eum domare.

5. Et semper die ac nocte in monumentis et in montibus erat, clamans et concidens se lapidibus.

6. Videns autem Jesum a longe, cucurrit et adoravit eum;

7. et clamans voce magna, dixit: Quid mihi et tibi, Jesu, Fili Dei altissimi? adjuro te per Deum, ne me torqueas.

8. Dicebat enim illi: Exi, spiritus immunde, ab homine.

9. Et interrogabat eum: Quod tibi nomen est? Et dicit ei: Legio mihi nomen est, quia multi sumus.

10. Et deprecabatur eum multum ne se expelleret extra regionem.

11. Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus pascens.

12. Et deprecabantur eum spiritus, dicentes: Mitte nos in porcos, ut in eos introeamus.

13. Et concessit eis statim Jesus; et exeuntes spiritus immundi introierunt in porcos; et magno impetu grex præcipitatus est in mare ad duo millia, et suffocati sunt in mari.

3. qui avait sa demeure dans les sépulchres. Et personne ne pouvait plus le lier, même avec des chaînes;

4. car souvent il avait eu les fers aux pieds, et avait été lié de chaînes; mais il avait rompu les chaînes et brisé les fers, et personne ne pouvait le dompter.

5. Il était sans cesse, jour et nuit, dans les sépulchres et sur les montagnes, criant et se meurtrissant avec des pierres.

6. Ayant donc vu Jésus de loin, il accourut et l'adora;

7. et poussant un grand cri, il dit: Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu très-haut? Je vous en conjure au nom de Dieu, ne me tourmentez pas.

8. Car Jésus lui disait: Esprit impur, sors de cet homme.

9. Et il lui demanda: Quel est ton nom? Il répondit: Mon nom est Légion, parce que nous sommes nombreux.

10. Et il le priait avec instance de ne point les chasser du pays.

11. Or il y avait là, près de la montagne, un grand troupeau de pourceaux qui paissaient.

12. Et les démons le suppliaient, en disant: Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions.

13. Jésus le leur permit aussitôt; et les esprits impurs, sortant du possédé, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita avec impétuosité dans la mer. Il y en avait environ deux mille, et ils furent noyés dans la mer.

récit. Les vers. 3-5 décrivent avec un luxe extraordinaire de détails l'état du malheureux démoniaque; on devine que c'est de saint Pierre que notre évangéliste les tenait. — *Compeditibus et catenis*: des chaînes aux pieds et aux mains (*Atl. archéol.*, pl. LXI, fig. 6-8, 10). — *Et semper...* (vers. 5). Après la description de la vigueur indomptable du possédé, nous lisons celle de sa profonde misère; pas de repos pour lui, mais des paroxysmes presque perpétuels de frénésie. Heureusement, voici que son libérateur est proche. — *Cucurrit* (vers. 6): poussé par une force irrésistible. Détail propre à saint Marc. — *Adoravit*. Il se prosterna devant Jésus, reconnaissant sa nature supérieure. Cf. 1, 23-24, etc. — *Fili Dei altissimi* (vers. 7). De même dans saint Luc. D'après saint Matthieu: Fils de Dieu. — *Adjuro te*. Expression d'une grande vigueur, qui manifeste la profonde angoisse du suppliant. — *Ne me torqueas*. Expulser le démon du corps du possédé et le renvoyer en enfer, c'est été le faire souffrir. — Le vers. 8 explique pourquoi il adressait à Jésus cette demande: *dicebat enim...* Déjà Notre-Seigneur lui ordonnait de se retirer. —

Quod... nomen (vers. 9). Par cette question, Jésus voulait préparer les voies au miracle, et dévoiler aux témoins du prodige combien nombreux étaient les démons qu'il allait dompter. — *Legio...* La légion romaine se composait de cinq à six mille soldats. C'est le démoniaque qui s'était lui-même donné ce nom. — *Deprecabatur...* (vers. 10). Les démons firent donc à Jésus trois prières successives. Comp. les vers. 7^b et 12. — *Extra regionem*. Le pays était rempli de païens, et aussi de Juifs apostats (cf. Josephé, *Ant.*, xvii, 11); les démons devaient donc particulièrement s'y complaire.

11-13. Le miracle. Voyez les notes de Matth. viii, 30-32. — Au vers. 12, la répétition de l'idée, *ut in eos...*, est bien dans le genre de notre évangéliste. — *Concessit* (vers. 13). Saint Matthieu cite seul la brève parole de Jésus: Allez! L'adverbe *statim* est, comme en beaucoup d'autres endroits, une particularité de saint Marc. — *Exeuntes...* La description est très vivante dans les trois récits. Le chiffre éloquent *duo millia* n'a été conservé que par notre auteur.